

Loi organique de 1983

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, je tiens, pendant quelques minutes, à redire combien je suis déçu de ce projet de loi. J'étais critique des affaires extérieures lorsqu'il a été initialement présenté à la Chambre. De toutes les mesures législatives que j'ai jamais vues, celle-ci illustre le mieux l'inutilité des rapports de commissions royales d'enquête.

Pourquoi? Parce que nous avons eu la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur. J'en ai le rapport en mains, rapport qui a été présenté au gouvernement à l'automne de 1981, en novembre je crois, et qui a été rendu public en décembre. Le commissaire royal était M^{me} McDougall, à qui le premier ministre (M. Trudeau) avait demandé d'examiner le service extérieur. Celle-ci a présenté son rapport le 21 octobre 1981.

En janvier 1982, soit deux mois à peine après le dépôt du rapport de cette commission royale, le gouvernement faisait complètement fi de ce rapport et des conclusions qu'il contenait et amorçait le fusionnement à la fois le plus complexe et le plus compliqué jamais vu du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère des Affaires extérieures. Il n'a pas donné la moindre suite aux recommandations de M^{me} McDougall, dont la suivante, notamment:

Le rapport de la Commission devrait être déposé à la Chambre et renvoyé au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Un an après la date de renvoi, le ministère des Affaires extérieures et tout organisme central concerné devraient être appelés à faire rapport au comité sur la suite donnée aux recommandations. Le comité devrait inscrire l'étude du rapport comme point distinct à l'ordre du jour et non procéder à son étude dans le cadre de l'examen des prévisions budgétaires.

• (1520)

Cela n'a jamais été fait. On n'en a absolument pas tenu compte. Il n'a jamais été dit à la Chambre ou au comité des affaires extérieures ce qu'il était advenu des recommandations contenues dans ce rapport.

Dans son rapport, le commissaire disait avoir trouvé le service extérieur dans un état lamentable. Voici ce qu'on peut lire à la page 297 de ce rapport:

Point n'est besoin de démontrer que la gestion du service extérieur et celle de son personnel ont été un échec: il y a fragmentation des pouvoirs et des responsabilités de gestion, à Ottawa et dans les missions, ainsi qu'un manque de confiance et un certain antagonisme entre les différents éléments du service extérieur qui font que le service est moins efficace.

Dans l'ensemble du service, on dénote une certaine confusion vis-à-vis du rôle et des fonctions, une certaine incertitude au sujet des carrières, ainsi qu'un manque de souplesse et une mesquinerie dans l'administration qui sape le moral et l'esprit de corps du personnel. À Ottawa et, dans une certaine mesure, dans les missions, on semble plus préoccupé par les procédures et la routine interne que par les opérations elles-mêmes, ce qui a pour effet d'obscurcir les buts et les objectifs et de contrarier la politique.

Telles étaient les conclusions de M^{me} McDougall. Que fait le gouvernement à cet égard? Il se préoccupe exclusivement de méthodes et de procédés. Au lieu de remédier aux lacunes et aux faiblesses identifiées par le commissaire, le gouvernement s'est empressé d'accroître la confusion et d'obscurcir encore davantage les objectifs. Le gouvernement a contrarié la politique et a obscurci les buts en amorçant un fusionnement vaste et compliqué du ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères.

Le gouvernement n'a pas réglé les problèmes relevés par le commissaire chargé d'effectuer l'enquête. M^{me} McDougall signale à la page 297 du rapport:

La mauvaise gestion du service extérieur n'est pas tant imputable aux individus qu'au système lui-même.

Le gouvernement s'ingénie alors à rendre le système cent fois pire, système que le commissaire a déclaré si déficient à l'issue de son enquête. Voilà pourquoi je n'ai nullement l'intention d'appuyer ce projet de loi. C'est une monstruosité. Il est monstrueux que le gouvernement rejette ce rapport. Le premier ministre n'a jamais consulté M^{me} McDougall après la présentation de son rapport. Le premier ministre qui l'avait désignée ne l'a jamais consultée. Je lui ai posé cette question au comité des affaires extérieures. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) ne s'est jamais entretenu avec elle ou n'a même jamais reçu son rapport ni non plus aucun des autres membres du triumvirat soit le ministre d'État chargé des Relations extérieures (M. Pepin) et le ministre d'État chargé du Commerce international. Aucun d'entre eux ne s'est entretenu avec le commissaire après la présentation de son rapport. Ils se sont empressés en janvier 1982 de mettre en place ce monument d'ineptie, cette bureaucratie qui tient du cauchemar, ce chef-d'œuvre de monstruosité qui n'est pas encore achevé. À l'immeuble Pearson, la lutte se poursuit pour savoir qui détient l'autorité, qui occupe quel bureau, de quelle superficie et ainsi de suite.

Le gouvernement n'a nullement tenu compte d'une certaine constatation sur la gestion du service extérieur. Quel était l'objectif de cette réorganisation qui n'a pas tenté de remédier aux lacunes ou à la situation exposées par M^{me} McDougall? Permettez-moi de citer un autre passage du rapport qui figure à la page 95:

L'incompréhension du rôle du service extérieur n'est pas non plus un problème propre à «Ottawa». Ce qui fait réellement problème à Ottawa, c'est l'incapacité apparente à équilibrer les deux composantes du rôle du service extérieur et à tirer parti efficacement de ce service.

Un peu plus loin, à la même page, on trouve:

En ce qui concerne le côté opérationnel, on a peu l'impression dans les missions qu'Ottawa a vraiment connaissance et s'occupe véritablement de ce qui se passe chaque jour, et Ottawa ne fait pas grand-chose pour leur prouver le contraire.

Par conséquent, sur place, nos fonctionnaires ne pensent pas qu'Ottawa sache ce qui se passe ou s'en préoccupe, ni qu'il écoute les doléances. Que fait le gouvernement pour résoudre ce problème? Rien du tout. Il décuple le problème en entreprenant une restructuration monumentale qui sème la confusion. Chaque fois qu'un gouvernement ne sait pas quoi faire, n'a pas d'objectif clair, ni de politique arrêtée, c'est ce qu'il fait. Nous pouvons constater l'échec complet de la politique étrangère du gouvernement. Nous l'avons vu à la Chambre aujourd'hui. Le Canada est censé être un des pays qui entretiennent des relations privilégiées avec les pays des Antilles. Nous avons, semble-t-il, des relations exceptionnelles avec les membres antillais du Commonwealth. Pourtant, les six pays des Antilles de l'Est qui, avec les États-Unis, ont envahi la Grenade au cours des dernières 24 heures ne nous ont pas avertis. Le Canada n'a été prévenu par aucun de ces pays que nous avons aidés, monsieur le Président.